

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an 10 fr.; 6 mois 6 fr.; 3 mois 4 fr.; Etranger : 12 fr.

Une leçon qui vient de haut

Que chacun en fasse son profit

Nous avons sous les yeux le compte rendu in-extenso de la manifestation de sympathie dont M. Lucien Saint, notre ministre, a été l'objet pendant son séjour à Paris, de la part du Syndicat des Colons Français en Tunisie qui compte parmi ses membres des personnalités occupant de très hautes situations dans tous les domaines de l'activité sociale : financiers, commerce, industrie, mines, chemins de fer, arts, sciences, littérature et les excellents discours qui ont été prononcés par les orateurs rendant hommage à l'activité et au labeur du Résident Général en ayant garde d'oublier Mme Lucien Saint, qui seconde si admirablement et si efficacement son mari.

Nous avons aussi le discours du Ministre dont nous avons donné quelques extraits dans notre dernier numéro, discours qui aurait mérité l'affichage tout comme au Parlement en français et en arabe tant il expose d'une façon claire et précise la situation donnée à ceux-ci et à ceux-là une petite leçon qui vient à son heure, au moment où la Commission de réforme administrative est en train de redresser les erreurs commises dans la péroration des traitements où, sous couvert de la prépondérance française, les uns et les autres ont été traités de façon différente suivant qu'ils appartiennent à telle ou telle administration, ce qui était d'une flagrante injustice, au moment, enfin où s'élabore le statut définitif des fonctionnaires.

Les uns, les moins bien partagés, vont avec plaisir leur situation améliorée, les autres, les biens partagés, subiront une légère diminution ce qui n'ira peut-être pas sans cris, douleurs, protestations et grincements de dents.

Evidemment si les ressources du trésor le permettaient et si les charges pour le contribuable n'étaient pas alourdies, il serait préférable de relever les salaires des moins bien partagés mais cette opération ne manquerait pas de soulever des tempêtes de protestations dans les colonies étrangères et chez nos protégés qui trouvent les impôts trop lourds et accusent les fonctionnaires d'en être la cause première puisqu'on n'entreprend plus de grands travaux, faute d'argent.

Quoi qu'il fasse, le Ministre sera rendu responsable des décisions de la Commission surtout si celle-ci ramène l'indemnité tunisienne au quart colonial comme en Algérie pour mettre en harmonie les indemnités algérienne, tunisienne et marocaine.

Il peut s'attendre à un beau charivari. Le ministre aura besoin de se cuirasser d'airain s'il ne l'est déjà car il aura contre lui tous ceux qui ayant été trop avantagés n'auront pas l'esprit de comprendre que la situation ne pouvait durer sans compromettre l'avenir et qu'ils doivent s'estimer heureux du sort nouveau et définitif qui leur est fait et celui là resterait éternel.

Une autre catégorie de citoyens est rappelée sévèrement à l'ordre.

Mais, ici nous préférons laisser la parole au ministre de peur de déflorer sa pensée en laissant chacun en prendre pour son grade :

Mais cette aide prêtée par le Gouvernement à la prépondérance française impose des devoirs à ceux qui en sont les bénéficiaires.

Il a été souvent répété que tout Français débarquant en Tunisie avait une mission morale à remplir. Il est pour une part dépositaire du prestige de la France ; il n'a pas le droit de compromettre ce dépôt. Il ne saurait être question de restreindre sa liberté ; mais il ne doit pas perdre de vue que tel acte qui serait indifférent en France, peut avoir une portée incalculable en Tunisie. Les querelles, les polémiques violentes, la critique systématique des actes du Gouvernement ont dans les milieux indigènes peu avertis, un écho nuisible à la bonne cause française.

pondérance française et du devoir qu'elle impose, que dans un but élevé, je ne cesse de réclamer de tous nos français l'esprit de modération dans le jugement, de conciliation dans leurs rapports réciproques et avec les indigènes la confiance dans un gouvernement dont l'action est si souvent difficile et qui a le droit d'escompter le concours loyal et l'appui moral de tous les français... »

L'appel sera-t-il entendu ?
- Nous le désirons, car il mérite d'être par la presse qui n'a aucune attache officielle, mais encore faut-il que de son côté le Résident Général, quand elle expose des idées justes, saines et raisonnables, les vœux de collectivités où l'intérêt général peut s'allier parfois à l'intérêt privé, manifeste le désir de les étudier et d'y faire droit si possible et non de les repousser de plano sous des prétextes divers, dont il n'est pas toujours l'auteur, qui s'accommodent mal avec l'esprit de justice et d'intérêt bien compris de la collectivité.



BULLETIN

L'heure tunisienne

La France s'apprête à appliquer non plus l'heure de Strasbourg sur celle de Biver, mais celle de Strasbourg qui est en avance de 30 minutes sur celle de Paris, c'est-à-dire à une minute près de notre méridien, celle dont se servent toujours nos protégés pour accomplir les principaux actes de la vie courante et leurs prières. Et il est probable qu'elle sera maintenue à titre définitif.

En Tunisie, tous les corps élus et la presse, interprètes de l'opinion publique, ont protesté contre l'heure qui nous est appliquée; une occasion s'offre à nos dirigeants de réparer une erreur et de donner satisfaction aux réclamations en adoptant l'heure tunisienne, l'heure solaire ou l'heure de Strasbourg qui est la même.

Nous ne saurions mieux faire que de mettre sous les yeux de nos lecteurs les renseignements qui sont fournis par un honorable membre de l'Institut astronomique de France, M. C. Duprat, à nos confrères Bénévoles :

Afin de mettre d'accord les partisans et adversaires de l'heure d'été le Gouvernement va proposer au Parlement d'adopter comme heure légale en France et en Algérie l'heure du méridien de Strasbourg.

La longitude de Strasbourg étant de 5 degrés 25' 57" Est, l'heure de ce méridien et en avance de 21' 44" sur celle du méridien de Paris et de 31' 5" sur celle du méridien de Greenwich qui est l'heure légale actuelle.

Or, par une coïncidence curieuse, la longitude Strasbourg est précisément celle du méridien de Bône et nouvelle l'heure légale sera notre heure légale, à deux secondes près.

De ce fait, à Bône les phénomènes astronomiques, lever et coucher des astres..., se produiraient, pour notre ville, à l'heure exacte de nos horloges à condition que celles-ci soient bien réglées...

L'adoption de l'heure de Strasbourg mettrait les horaires de nos chemins de fer en concordance avec ceux d'Algérie et ce serait donner à nos protégés un nouveau gage des bonnes dispositions de la France à leur égard, de la France qui respecte leurs croyances, leurs us et coutumes et rétablit l'heure du soleil que la guerre avait dû faire changer. A la veille du Ramadan cette petite réforme mais grande par les conséquences serait particulièrement bien accueillie de nos protégés et en général de toute la population.

Echos et Nouvelles

A la Cour beylicale

Un événement de la plus haute importance s'est passé à la Cour beylicale le jour où M. Lucien Saint à son retour de France est allé rendre visite au souverain lui apporter le salut du chef de l'Etat français et le mettre au courant des dispositions qui seront prises en vue de son voyage à Paris.

S. A. le bey a remercié très chaleureusement le Résident Général et puis s'est

produit l'événement sur lequel on nous permettra de garder le silence, n'étant pas autorisé à le divulguer, qui prouve combien les relations sont étroites et affectueuses entre le Souverain et le Résident Général pour le plus grand profit de la de la France et de la Tunisie.

La santé du sénateur Gallini

On peut dire que toute la Tunisie, du nord au sud et de l'est à l'ouest, s'intéresse à la santé de notre cher ami le sénateur Gilini.

Tous les jours nous faisons prendre des nouvelles non seulement pour nous-même mais pour répondre aux innombrables amis du sénateur qui nous questionnent.

Pour respecter la volonté des médecins traitants, bien qu'il nous en coûte, nous n'avons point voulu forcer la consigne et pénétrer jusqu'à lui.

Nous attendons le jour, que nous désirons prochain ou le veto sera levé pour ses amis qui seront heureux de fêter son retour à la santé.

Bienvenue

Nous adressons un peu tard nos souhaits de bienvenue :

à Mme et M. Trouillot préfet de la Haute-Savoie - un département qui nous est cher où nous comptons tant d'amis.

M. le préfet Trouillot est le frère de Mme Renée Lucien-Saint

A notre ami, M. E. Fitoussi, docteur en droit, chevalier de la légion d'honneur ancien délégué à la Conférence Consultative venu passer quelques jours auprès de sa vieille mère et de sa famille.

A la Banque de Tunisie

M. Raichlen, l'aimable directeur de la Banque de Tunisie et de la Cie Cie Transatlantique est de retour après quelques semaines d'absence, passées en France, mises à profit pour l'organisation de nos courriers postaux pendant la saison estivale.

Un nouveau deuil dans la famille beylicale

Nous adressons à S.A. le bey, au Général Zaecaria et à son frère le colonel, nos plus sincères condoléances à l'occasion de la mort de la princesse Beya, fille de Sidi Taleb-bey, ancien bey de camp, mère du général et du colonel Zaecaria décédée la semaine dernière.

L'Avenir de la métallurgie en Tunisie

On sait que sous le patronage de l'Association Amicale des anciens élèves de l'Ecole Centrale des Arts et manufactures, de Paris, M. Brull, leur camarade, chevalier de la légion d'honneur, a donné à Tunis le 15 février dernier une très belle et instructive conférence sur l'avenir de la métallurgie en Tunisie.

L'Association a pensé faire œuvre utile de réunir en une brochure la conférence de M. l'ingénieur Brull.

Nous remercions leur président, notre ami M. l'ingénieur Raymond Valensi, qui jouit, ainsi que toute sa famille, des sympathies unanimes de toute la Tunisie d'avoir bien voulu nous faire tenir une de ces brochures dont nous nous servons à l'occasion.

Congrès de la Mutualité Coloniale et Pays de Protectorat

Le IV^e Congrès de la Mutualité Coloniale et des Pays de Protectorat tient des assises au palais des Sociétés françaises.

A cette occasion la Tunisie a reçu de nombreux visiteurs.

Nous aurions voulu pouvoir publier le programme mais celui-ci est beaucoup trop long pour notre modeste format, nous nous en excusons auprès du comité directeur et régional et saluons les congressistes qui sont nos hôtes.

Défense de fumer au T.G.M. licence au B.-G.

Sur le T.G.M. on réclame des compartiments pour « fumeurs » et sur le B-G des compartiments pour « non-fumeurs ». Pourquoi ce qui est interdit sur une compagnie ne l'est-il pas sur l'autre ? Les deux compagnies ne sont-elles pas soumises aux mêmes règlements ?

Oui, puisque les avis affichés dans tous les compartiments du B-G mentionnent bien qu'autrefois d'un arreté beylicale de 1897 il est expressément défendu de fumer dans les voitures... sauf dans celles qui portent la plaque de « fumeurs »

Les malheureux qui craignent l'odeur de la fumée du tabac en sont réduits à visiter compartiment par compartiment pour en trouver un inoccupé pour échapper à l'odeur qui leur est si désagréable et quand ils l'ont trouvé, c'est bien rare qu'un agent de la compagnie ne s'amène pas la cigarette. le cigare ou la pipe à la bouche sans s'inquiéter le moins du monde si cela gêne ou non le voyageur.

Le B-G voudra-t-il bien faire droit à la petite réclamation de réserver quelques compartiments pour « non fumeurs » no smoking comme disent les anglais.

La Justice

Nous avons reçu les deux premiers numéros d'un ancien et nouveau confrère la « Justice » auquel nous adressons nos meilleurs et confraternels souhaits de bienvenue.

Un acte odieux à Radès

Le 25 mars, une femme cheminait paisiblement sur la route de Radès à la plage lorsqu'un indigène, sorti des oliviers, dans un accès de lubricité non assouvi, lui envoya un coup de pied au ventre qui la fit avorter d'un fœtus de 3 ou 4 mois, un certificat médico-légal dressé par le docteur Chemla, en fait foi.

Une plainte déposée entre les mains du procureur provoqua l'arrestation du coupable qui fut conduit au siège du caïdat de la banlieue à Tunis.

Mais la mère du coupable, ayant pu réunir quelque argent, le porta au mari de la victime qui s'empressa de retirer sa plainte et le coupable put rentrer immédiatement à Radès fier comme d'Artagan.

Est-ce cela la justice musulmane qu'il suffit d'un peu d'argent pour échapper au châtiement ?

Evidemment non, et nous sommes sûrs que l'honorable directeur des services judiciaires ne laissera pas impuni un crime qui pour un français lui vaudrait de long mois de prévention sur la paille humide des cachots en attendant sa comparution devant le tribunal criminel.

Spéculation illicite

Nous décopions dans le « Petit Matin » du 31 mars dernier l'écho suivant qui mérite de retenir l'attention de nos dirigeants :

« Nous avons signalé hier l'envoi de Bizerte d'une très grande quantité de thons pêchés au large de notre grand port de guerre.

« Le premier lot de ces gros poissons, avo-nous dit, s'est vendu à la grande criée à raison de 4 francs le kilo et a été revendu au détail à la petite criée et sur les autres tables, à 8 le kilo!

« Ecart trop grand, estimons-nous. Dans la matinée, un deuxième lot a été apporté au marché. Dès qu'il fut mis sur le carreau de la grande criée, les prix commencent à fléchir ce que voyant les agents de l'Etat firent arrêter la vente et placer les thons au frigorifique de la petite criée.

« Les prix pratiqués au début de la vente furent maintenus. Si tous les thons arrivés avaient été vendus ensemble, il est probable qu'au lieu de 4 fr. on aurait enregistré 2 fr. environ en gros et 3 fr. au maximum au détail.

« Par suite de cette manœuvre les consommateurs ont été lésés et c'est regrettable.

« On a commis une faute qu'il y aurait lieu de ne pas renouveler à l'avenir »

Si cette information est exacte, nous espérons bien que le parquet ne restera pas inactif et poursuivra les coupables sans s'inquiéter de leur situation administrative, indépendamment des sanctions que M. le Résident général ordonnera. Il est inadmissible, inqualifiable, d'agir ainsi dans un temps où la crise se fait si durement sentir surtout pour les bourses modestes.

Au pilori les affameurs et les spéculateurs.

Au surplus pourquoi le commissariat

du 1^{er} arrondissement ou tout autre chargé du marché n'exerce-t-il aucune surveillance ? Tout ce monde policier paraît avoir un bandeau sur les yeux pour ne point voir que les marchands n'indiquent même plus les prix des denrées et se livrent à la plus criminelle spéculation.

La polémique

entre

L'Unione et Jacques Bahar continue

La polémique continue entre « l'Unione » et Jacques Bahar qui nous adresse une longue lettre en réponse à un nouvel article le concernant paru dans le quotidien italien du 6 mars dernier.

Jacques Bahar nous demande aussi l'insertion de la copie d'une lettre qu'il a adressée au chef du fascisme, Mussolini, présentement dictateur de l'Italie.

Nous les publierons dans notre prochain numéro et réservons pour le suivant un article sur le « cadavre » sionisme ».

A la Chambre des Députés

M. Emile Morinaud, député de Constantine, défend énergiquement l'Arsenal de Bizerte

On fait grief, de ce côté-ci de la frontière, à nos amis MM. Gaston Thomson et Emile Morinaud députés de Constantine de défendre avec une vigilance de tous les instants, jamais prise en défaut, les intérêts de leur département au détriment de ceux de Bizerte. C'est le plus bel éloge que l'on puisse leur décerner et que leurs électeurs ne leur ménagent point puisque notre ami M. G. Thomson a près d'un demi siècle de législature étant entré au parlement en avril 1877 et c'est croyons-nous, le doyen de la Chambre, non comme âge, mais comme durée du mandat législatif.

Cela ne les empêche point, à l'occasion quand l'intérêt de la défense nationale est réellement en jeu, de prendre la défense de Bizerte comme vient de le faire notre ami. M. Emile Morinaud, qui a réclamé énergiquement le maintien de l'Arsenal de Bizerte dans un très beau discours que nous tenons à reproduire :

M. le président. La parole est à M. Morinaud.

M. Morinaud. J'ai demandé la parole d'abord pour m'acquitter d'un devoir de gratitude vis-à-vis du rapporteur M. de Chappedaine qui, hier, dans sa brillante intervention, a bien voulu parler de l'opinion que j'ai défendue récemment dans un journal de Paris au sujet de la jonction nécessaire des Afriques françaises. Il a été fort aimable à mon égard. Je l'en remercie. Si l'urbanité était chassée du reste de la terre, je suis certain que nous la retrouverions chez le très distingué et très sympathique rapporteur de la commission de la marine. (Très bien ! très bien !)

« J'ai également demandé la parole pour justifier l'interruption que je me suis permise — et je m'en excuse — lorsque M. Le Moigne défendait l'arsenal de Bizerte.

« J'ai dit que si l'on diminuait Bizerte au point de l'empêcher de remplir son rôle de défense nationale en ce qui concerne notre Méditerranée, CE SERAIT LA UN VÉRITABLE CRIME CONTRE LA NATION.

« J'ai ajouté que le ministre de la marine nous devait tous apaisements nécessaires à cet égard. Je m'explique.

« Qu'est l'Algérie ? Qu'est l'Afrique du Nord ? C'est la base de l'édifice français en Afrique, la base de granit d'un édifice aujourd'hui solide entre tous ! (Applaudissements).

« On peut affirmer la parfaite solidité de cet édifice français, n'est-ce pas, mes

chers collègues ? après l'expérience d'une guerre, au cours de laquelle le sol de l'Afrique du Nord a apporté à la France l'appoint de 500.000 hommes, dont 300.000 combattants, (Applaudissements)

« Si pareille éventualité se reproduisait, elle nous fournirait le même contingent, probablement même augmenté. (Très bien ! très bien !)

« Demain, cette Afrique du Nord doit être mieux encore. Elle doit être le centre d'une France, qui partira de Dunkerque pour aller jusqu'à Brazzaville, avec 70 millions d'habitants.

« Pour cela, deux conditions doivent être réalisées : d'une part la jonction des Afriques françaises et, de l'autre, le libre passage en Méditerranée, passage qui doit être libre en tout temps, en temps de guerre comme en temps de paix

« Or, voici que la jonction des Afriques françaises est faite, M. Soulier l'a rappelé. Elle vient d'être réalisée par le raid des autos-chenilles de la mission Citroën-Haardt-Audoin - Dubreuil. Cet exploit a été qualifié par un grand journal anglais, le « Times », d'exploit merveilleux, qui fait le plus grand honneur à la France. (Applaudissements).

« Le Sahara est vaincu. Les autos-chenilles l'ont traversé deux fois sans aucun incident. Elles ont franchi tous les obstacles. Autant qu'elles étaient parties avant elles sont revenues ces jours-ci à Ouargla saluées par l'enthousiasme de la population française et indigène. (Très bien ! très bien !)

« J'ose espérer qu'à cette occasion le Gouvernement se fera un devoir de récompenser, comme ils le méritent les vaillants Français qui viennent d'accomplir un acte aussi admirable. Je pense qu'il tiendra à honorer non seulement l'industriel désintéressé qui a assumé tous les frais de cet effort national et les chefs énergiques de la mission, mais les modestes ouvriers mécaniciens, qui ont fait preuve de tant d'endurance au cours de ce terrible raid. (Applaudissements).

« Les relations de poste à poste dans le Sahara vont être désormais facilement assurées. La jonction par autos sera bientôt réalisée entre eux. Elle assurera la sécurité des courriers aériens. Donc avant peu sera établi le courrier aérien Alger-Tombouctou.

« Grâce à cette double jonction, nous pourrions construire avant peu transsaharien qui mettra le Niger à deux jours d'Alger et à trois jours de Marseille, cette voie ferrée, véritable colonne vertébrale de notre domaine africain qui nous permettra de transporter en quelques jours nos troupes noires dans les ports de l'Afrique du Nord.

« Œuvre infiniment indispensable au point de vue militaire !

« Ce jour-là sera constituée la véritable jonction, normale et régulière, des deux Afriques : l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale. (Applaudissements).

« Mais il ne suffit pas d'opérer cette

jonction des Afriques. Il faut aussi nous assurer le libre passage en Méditerranée en temps de guerre comme en temps de paix.

« Pour cela, il est indispensable que nous disposions d'un nombre suffisant de sous-marins et d'avions.

« Cent de ces sous-marins, quatre à cinq cents de ces avions, contre lesquels désormais aucune escadre ne saurait tenir — écoutez à ce sujet l'opinion autorisée de notre héroïque collègue Fonck — pourront et devront largement y pourvoir. (Très bien ! Très bien !)

« Mais à ces sous-marins, à ces avions il faut des points d'appui sérieux. Voilà pourquoi il convient de ne pas diminuer l'importance de Bizerte au point de vue naval. C'est là une question de défense nationale de tout premier ordre.

« J'ai entendu tout à l'heure M. Soulier dire à diverses reprises que l'arsenal de Bizerte allait être supprimé. Cela est impossible. A nos sous-marins, à nos avions, il faut assurer des refuges et aussi un grand atelier de réparation.

« Il est indispensable que nous puissions réparer un sous-marin qui aurait été atteint à quelques heures de Bizerte, d'Alger ou d'Oran ; que nous puissions aussi réparer un avion blessé.

« Il nous faut donc aussi à Bizerte, à Sidi-Abdallah, au fond de ce grand lac, dans ce port assez grand pour contenir toutes les flottes du monde, un atelier suffisamment bien outillé pour réparer ces instruments de notre défense qui s'appellent les sous-marins et les avions. (Très bien ! très bien !)

« C'est pourquoi je demande à M. le ministre de la marine de nous donner tous apaisements à cet égard. Je lui demande non seulement pour l'opinion algérienne, mais pour l'opinion française tout entière.

« Je me résume

« Assurons la jonction rapide des Afriques françaises par l'auto, l'avion, le rail, d'une part ; ayons vite, d'autre part, des sous-marins et des avions en Méditerranée en quantité suffisante pour en assurer le libre passage.

« Tel est, mes chers collègues, le programme que nous devons, d'extrême urgence, accomplir. Car il fera de la France, appuyée de ses fidèles amis belges, une masse de 80 millions d'êtres humains qui imposera le respect à tous.

« Je demande au Gouvernement et au Parlement de le réaliser dans le plus bref délai, dans l'intérêt de la défense nationale. (Vifs applaudissements)

(Séance du 7 mars 1923)

En présence de ces interventions qu'a fait le ministre de la Marine, qu'a-t-il décidé ?

Il a décidé que Toulon resterait seul le grand port de guerre méditerranéen français et il a décapité Bizerte qui tomberait au rang de simple point d'appui si le Sénat entrait dans ses vues.

Et c'est pour un simple point d'appui

que nous avons englouti millions sur millions pour un port qui était reconnu unique au monde ?

Quoi qu'il advienne, il nous reste un devoir à accomplir, celui de remercier notre ami, M. Emile Morinaud d'avoir pris, avec son collègue Soulier, que nous n'avons pas l'honneur de connaître, la défense de Bizerte contre le ministre de la marine et contre le rapporteur qui s'est associé à ce coup de Jarnac.

Etude de M. GALLINI, Avocat-défenseur près le Tribunal de première instance de Sousse, y demeurant.

AVIS

Il sera procédé le vendredi quatre mai 1923, à huit heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Sousse, séant au Palais de Justice de la dite ville, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur des Etablissements de la Société Anonyme dite « Compagnie Française des Huileries et Savonneries de Tunisie » (Anciens Etablissements G. de S. Medina) sis à Monastir (Tunisie) comprenant : 1° deux propriétés séparées par la route de Djemmal, immatriculées, l'une sous le nom de « Medina-Khayat » titre foncier n° 87, et l'autre sous le nom de « Usine Medina Khayat » titre foncier n° 493, ensemble les terrains, où se trouvent les dits Etablissements, toutes les constructions élevées sur ces terrains, comprenant divers corps de bâtiments à usage d'huilerie et de savonnerie, puits, piles à huile, le matériel et le mobilier industriel.

Et une propriété à usage de tonnellerie, entourée de murs et attenante à celle immatriculée sous le numéro 98.

Cette propriété n'est pas immatriculée.

La propriété, objet du titre foncier n° 97, est grevée d'une rente d'enzel annuelle et perpétuelle de cent quatre-vingts francs, au profit de la Fondation Habous de feu El Hadj Amor Besbes el Mestiri.

L'adjudicataire aura le droit à la clientèle de la Compagnie Française des Huileries et Savonneries de Tunisie et le droit de faire état de toutes distinctions et récompenses obtenues dans toutes expositions et concours et généralement toutes marques de fabrique et de commerce déposées.

Un plan des Etablissements mis en vente et duquel il résulte que la superficie totale de ces établissements est de huit mille huit cent cinquantes un mètres carrés, est annexé au cahier des charges.

Mise à prix :

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix de trois cent mille francs, ci Fr. 300.000

Les frais de poursuite, ceux de vente et les droits fixes et proportionnels en sus.

Le défendeur poursuivant, Loco M. Gallini, signé : BINHAS.

Pour plus amples renseignements, s'adresser :

1° A l'étude M. Gallini, avocat-défenseur près le Tribunal civil de première instance de Sousse, demeurant en la dite ville, rue Jules-Ferry.

2° Et au Greffe du Tribunal civil de première instance de Sousse où le cahier des charges se trouve déposé.

La Côte du Soleil

Korbous

Etablissement Thermal sous la Direction d'un médecin. — Masseurs diplômés expérimentés. Les Hôtels sont exploités par la compagnie, avec des prix de pension de 25 frs par jour l'Hôtel des Thermes 20 frs. à l'Hôtel des Sources comprenant chambre, petit déjeuner du matin, déjeuner et dîner (vin non compris). Un restaurant cachir est installé à Korbous. Location de villas et d'appartements. Transports automobiles en auto-car - Maison Berliet, Avenue de Carthage. Départ à 8 h. du matin. Retour à Tunis à 18 h 1/2

**POUR VOS TRACTEURS
POUR VOS AUTOS**

N'employez que l'huile **Victorine** reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants.** Av. J.-Ferry - Tunis

Le lait **BERNA** est le plus concentré riche suisse en crème

C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon BLOCH Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Téléphone 553

Le plus moderne des journaux
EXCELSIOR
Grand illustré quotidien à 20 cent. sur 6 ou 8 pages donne par le texte et une documentation photographique de 1^{er} ordre tous les événements du monde
PUBLIE LE DIMANCHE
UN MAGAZINE ILLUSTRÉ EN DOUZE PAGES
EXCELSIOR-DIMANCHE
20.24 Le N° ordinaire et 30 Pages le Magazine réunis Cent.
SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE
PRIX DES ABONNEMENTS P^r LES DÉPARTS et COLONIES
Trois mois 18 fr. | Six mois 34 fr. | Un an 65 fr.
FORTE ÉCONOMIE SUR L'ACHAT AU NUMÉRO
Tous les abonnés inscrits avant le 31 Mai recevront gratuitement EXCELSIOR-DIMANCHE pendant toute la durée de leur abonnement.
En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 3970), demander la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.

Maisons Recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — **Boccaro et Nizard** — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. de LaCroix, propriétaire — Sousse (Tunisie).

Belle Jardinière — Vêtements, et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Au Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis **J. & A. BEMBARON**. Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale des Travaux Electriques E. A. Minaud et Fils, ancien Accouturier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques Robobain - Enroulement.

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse Licari, pp^{re}, 1, Place Pichon - Sousse — Ghapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - A. atelier de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Brami frères et Cie, pp^{re}.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Quénod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Mercerie Parisienne — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt du gant « Perrin », des parapluies « Revel » et parfumerie « Arys ». — Fournitures complètes pour couturiers et corsetières.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourde Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE BUX, propriétaire - Sousse Tunisie — Concessions de premier choix - Liqueurs à marque.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 17, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1^{er} ordre — propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Droguerie de la Poste — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques etc.

MANSOUR BEN GEMAA — Shyp Châp-ler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie — Maison fondée en 1900.

MAURICE AZERM 11, 11, rue d'Italie et Saadika Tunis — Télégr. AZERM Tunisie — Téléph. 8.48. — Quincaillerie - Ferronnerie - arts de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Sousse Tunisie — Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Sousse.

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz **MAUD** Madame Maud Euvé Hyères (Var).

Le Gérant : E. LUMBERO
Imp. de la Renaissance 11 r. Al-Djazira - Tunis

Fabrique de Lits
en tous genres et de tous systèmes
(Maison Française)
Expédition à l'Intérieur
V. LELLOUCHE & Cie
MAGASIN : 16, Rue Bab Souika, 16 -- TUNIS
Téléphone : 9.41

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé **J. BELL** est une merveille d'élégance. Le meilleur marché de tout TUNIS.

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M. **J. O. FELLIOL**, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4-79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia. Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les 4, 15 et 25 février à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment
PAUL POTIN
DÉPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre **Marseille-Tunis & Tunis-Marseille**

Pour frêt et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille d'Or. Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion
Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télégr. TAIEB ELLAMTI - Sousse

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Méches de mines 3 tissus goud round. Téléph. 1.39 - Adresse Télégr. : PELLE T- Tunis

L'Huile qui graisse le plus
« Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : **TUNIS, SOUSSE, Sfax**

Principales opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
correspondants sur toutes les places de France et l'Etranger

Office Français Immobilier et Commercial
« Assurances »
(17^{me} ANNEE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.

Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & C^{ie}
(R. Wallut, G. Hofmann et C. LaCroix)
99, Rue de Portugal - TUNIS
Machines Agricoles et Industrielles
des Premières Marques
TRACTEURS & MOTO - CHARRUES
Catalogues et Références Franco sur demande

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUXEAUX : 8, Rue Es-Sadikia
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE : **TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR**

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements et toutes opérations de Banque Et toutes opérations sur titres

Location de compartiments de **COFFRES - FORTS**

DÉPOT DE COLIS